

REPLONG'info

JUILLET 2023 N°29



MAIRIE DE REPLONGES

Tél. : 03 85 31 18 18

E-mail : secretariat@replonges.fr

Site "www.replonges.fr"

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Le dimanche 25 juin, la salle du conseil municipal a accueilli une cérémonie de remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. René VINCENT habitant le quartier du Creux.

Cette récompense lui a été attribuée par le ministère des Armées pour son engagement en 1942 lors de la 2nde guerre mondiale.

M. René VINCENT, âgé aujourd'hui de 99 ans, s'est engagé à 18 ans.

Il a participé à la campagne de Tunisie, aux débarquements des troupes alliées en Italie et lors de la bataille de Monte Cassino, puis au débarquement en Provence au sein d'un régiment de Tirailleurs Marocains intégré à l'armée du Maréchal De Lattre de Tassigny.

Il a participé à la campagne de France et a été blessé lors de la bataille de Thann en Alsace en 1945.

Il a donné 3 ans de sa vie pour défendre notre pays et restaurer son indépendance.

Cet engagement nous rappelle les sacrifices des générations passées pour défendre nos libertés puis reconstruire notre pays meurtri par la guerre.

A l'issue de la guerre, il a entrepris une carrière professionnelle dans la comptabilité en toute discrétion en ayant le sentiment d'avoir accompli simplement son devoir de citoyen.

N'oublions pas notre histoire et ses acteurs, transmettons-la à nos enfants !

Passez un bel été !

Bertrand VERNOUX
Maire de REPLONGES



Remise de la Légion d'honneur à Monsieur VINCENT par Monsieur Michel VOISIN, Député - Maire honoraire et chevalier de la Légion d'honneur

Intramuros

Vous souhaitez être tenu au courant, en temps réel de toutes les actualités municipales de la commune ?

Télécharger Intramuros !

Disponible dans l'AppStore et GooglePlay. C'est gratuit, sans publicité et sans inscription.



INFOS

Pensez à vos voisins

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

lundi au vendredi :

8h - 12h et 14h - 19h30

samedi : 9h - 12h et 15h - 19h

dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Choisir le bon moment, c'est moins dérangent.



Déchetterie Intercommunale de FEILLENS

Horaires d'accès (janvier à décembre)

Lundi 9h-12h / 13h30-18h

Mardi 13h30-18h

Mercredi 13h30-18h

Judi 9h-12h / 13h30-18h

Vendredi 9h-12h / 13h30-18h

Samedi 9h-12h / 13h30-18h

La déchetterie est fermée tous les dimanches ainsi que les jours fériés. **Attention :** dernière entrée 10 minutes avant la fermeture de la déchetterie !

Plateforme de compostage :
du lundi au samedi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?

Prenez rendez-vous avec la conseillère numérique présente tous les 15 jours au pôle culturel de la Paix.

Par téléphone au 06.15.27.92.37
ou par mail : d.hazami@siea.fr



La fibre optique arrive à Replonges !

Vous avez été nombreux à assister à la réunion publique d'information qui s'est tenue le 22 mai à la salle polyvalente.

Selon le SIEA (syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'AIN), 95% de la commune sera éligible à la fibre d'ici fin septembre 2023.

Pour tester votre éligibilité dès maintenant, connectez-vous sur www.reso-liain.fr

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

> Bâtiments Rénovation énergétique 2023

La sobriété énergétique est dans tous les esprits, ceux des particuliers comme ceux des collectivités. La municipalité, soucieuse de l'environnement et des économies énergétiques, poursuit ses travaux de rénovation sur ses bâtiments en misant sur des équipements plus performants.

Début 2023, ce sont les menuiseries de la mairie qui ont été intégralement remplacées limitant et diminuant ainsi les consommations d'énergie.

De même, depuis plusieurs mois, l'équipe municipale travaille sur la diminution de la consommation énergétique liée à l'éclairage public.

En mars 2023, les réverbères de la place de la mairie ont été remplacés par des lampadaires LED.

A terme, l'ensemble des points lumineux de la commune seront remplacés par des installations LED. Cela concerne environ 800 équipements.



> Voirie C'est parti pour la rue Janin !

Des travaux importants sont en cours de réalisation rue Janin. Commencés le 24 avril dernier, ils prendront fin en octobre 2023.

Les aménagements réalisés visent à améliorer notre cadre de vie et son accessibilité. Ils permettront, désormais, une vitesse adaptée des automobilistes et une meilleure sécurisation des piétons et des cyclistes.

Les travaux à venir

Les travaux de voirie se poursuivront cet automne avec la réhabilitation de la rue du Tourion.

Des travaux de réfection chemin de Gros Loup et en bord de Saône, sur le chemin du canal rive droite sont également envisagés.



D'autres travaux de marquage au sol interviendront en cours d'été.



Et la vitesse dans Replonges...

Le radar pédagogique acquis par la municipalité est régulièrement déplacé sur les routes de notre commune. En indiquant la vitesse trop souvent

excessive, il incite les conducteurs à ralentir et respecter la limitation de vitesse.

En cette période estivale, soyons prudents et attentifs, de nombreux promeneurs et cyclistes circulent dans les rues de notre commune.



> Aire de jeux Encore plus de jeux !

A proximité de la mairie, l'espace multi-jeux des enfants s'est enrichi de nouveaux modules : un pont ingénieux en bois avec des cordes de sécurité permet aux petits acrobates de grimper, se déplacer sur les



plots ou les cordes, chercher l'équilibre... La chute est toujours possible, mais elle sera sans gravité grâce au revêtement amortissant.

De quoi s'amuser à l'air libre après la classe ou les autres jours et pour les parents l'occasion de se rencontrer et partager un moment agréable dans un espace convivial à Replonges !

> Information Nouveaux panneaux lumineux



Devenus vétustes, les panneaux d'information situés au Creux et à la Madeleine ont été remplacés par de nouveaux modèles de type LED. Plus performants, modernes et en couleur, ils constituent un outil de communication efficace pour diffuser les informations municipales, les événements associatifs, culturels et sportifs.

Pour vos publications, contactez le secrétariat de mairie au 03 85 31 18 18.

> Environnement Le rond-point «des escargots» fait coquille neuve !



Au-delà de la réfection des escargots, la commission environnement a décidé de végétaliser le rond-point. Exit les cailloux au profit de gazon et massif de plantes vivaces.

Une classe un arbre

Dans le cadre d'un projet de plantation d'arbres, la commission a proposé à chaque classe de nos deux écoles d'étudier et de choisir un arbre. Ces derniers ont été plantés et identifiés dans le nouveau parc situé à côté de la salle polyvalente.



D. BLANC - B. VERNOUX - D. BERRY - P. CHEVRET - G. RAVAT

Et aussi

La cérémonie annuelle de remise des prix du concours des «Villes et Villages Fleuris» de l'Ain a eu lieu le 3 juin 2023. Le Département a ainsi décerné le label «Villes et Villages fleuris 2022 » à 79 communes.

Replonges a obtenu la première place, dans la catégorie 4 du concours (communes de 2001 à 5000 habitants).

«Chasse aux déchets»

Samedi 20 mai, notre commune s'est mobilisée pour l'environnement avec une matinée dédiée au ramassage des déchets. Une bonne occasion de prendre soin de son environnement immédiat et de contribuer à la propreté de notre village. Merci à tous les participants !



URBANISME

Par arrêté du 11 mai 2023, le Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône a prescrit l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (qui se substituera, à terme, au Plan Local d'Urbanisme communal).

Cette enquête publique a eu lieu du 12 juin au 12 juillet 2023. Les dossiers étaient consultables dans les 20 mairies et au siège de la Communauté de Communes Bresse et Saône et également de manière dématérialisée sur une plateforme dédiée.

Un registre d'enquête a été mis à disposition du public pour consigner leurs éventuelles observations.

Enquête publique Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Des commissaires enquêteurs ont tenu des permanences dans toutes les mairies de la Communauté de Communes (une permanence par commune).

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture, la commission d'enquête remettra son rapport, ses conclusions motivées et son avis au Président de la Communauté de Communes. Ceux-ci seront ensuite consultables en Mairies (ou sur les sites internet des Mairies et de la Communauté de Communes) et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ensuite, le conseil communautaire pourra, s'il y a lieu, et suite au rapport et conclusions de la Commission d'enquête, modifier le projet de PLUI avant son approbation.

ECOLE

Journée olympiades pour nos écoles



diverses épreuves au sein du gymnase.

Encouragés par leurs enseignants, élus et certains parents d'élèves venus aider à l'organisation de l'évènement et après une compétition intense, ce sont les équipes de la Grèce, l'Allemagne et la Belgique qui se sont retrouvées sur le podium pour la remise des médailles.

Dans le cadre du label « terre de jeux » 2024, la municipalité a initié et soutenu une journée olympiades organisée par les deux écoles, le 30 mai dernier.

Après la traditionnelle cérémonie d'ouverture et son discours prononcé par M. Bertrand VERNOUX, Maire de Replonges, les 260 élèves de primaire, répartis en 32 équipes et 16 ateliers ont enchaîné sports en extérieur, sous une météo très favorable et

Le club d'aéromodélisme s'est associé à cette journée et a eu la sympathie d'en filmer les moments forts avec son drone !

De nouveaux ordinateurs à l'école

La municipalité a procédé au renouvellement de 8 ordinateurs portables de l'école primaire. Ils permettront aux élèves d'effectuer des recherches ou d'acquérir de nouvelles compétences informatiques.

Formation aux premiers secours

Le personnel communal de l'école ainsi que le personnel associatif de la cantine et de la garderie ont participé à une formation aux premiers secours et gestes qui sauvent dispensée par la croix rouge.

Cette formation leur a permis d'être sensibilisés aux bons réflexes et d'acquérir les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours.



Stop aux incivilités !

- Bouteilles de verre cassées
- Détritus en vrac
- Excréments non ramassés
- Mégots de cigarettes jetés au sol
- Poubelles jetées à côté ou en dehors des points de collecte
- Fleurs arrachées
- Équipements municipaux endommagés



BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque de Replonges

Après une activité intense ces derniers mois, la bibliothèque prend ses quartiers d'été et sera fermée du 31 Juillet au 22 Août 2023. Reprise le mercredi 23 août. De nombreuses nouveautés adultes et enfants vous attendent pour votre lecture estivale. Dès la rentrée, la bibliothèque reconduit l'opération « Premières Pages » qui s'adresse aux petits d'âge préscolaire et maternel, pendant la période du samedi 9 septembre au samedi 16 septembre. Ce sera l'occasion, entre autres, de partager un



moment de lecture autour du livre Lauréat du Prix Graines de lecteurs : « Ce livre est trop petit » de Jean-Pierre Blanpain.

Rappel des horaires d'ouverture : Le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h.

Bon été et belles lectures à tous !

L'équipe de bénévoles